

Compte-rendu du conseil municipal du 30 octobre 2017.

Validation pour exercer le droit de préemption sur 2 lots de terrains parcelles B 636 (1420m²) et B 666 (270m²) situés respectivement Route de Merle et Route de la Prade, ainsi qu'une partie de bâtiment délabré parcelle B 122 (29m²) situé rue de la Fontaine.

Réponse favorable à une demande d'achat d'une partie de la parcelle B 2666 à 12€/m² à une propriétaire riveraine.

Validation pour louer le T2 Place de l'Eglise à l'ADMR Berges et Coteaux du Lot.

Validation des nouveaux taux de taxe d'aménagement : 1.5% (au lieu de 2.5% à ce jour) pour les zones U et Ncd du PLU – 2.5% pour tous les autres zonages.

Restitution sur l'étude pour la création d'un réseau de chaleur dans le bourg de Flagnac non éligible aux subventions « Fond chaleur ».

Validation du programme d'investissement 2018 et demande de subventions (remplacement chaudière mairie, création d'un City Park à Agnac, ravalement façade nord de l'église, nettoyage et mise en valeur des reliques situées dans l'église de Flagnac).

Validation des marchés : fournisseur de City Park de Flagnac et prestataire de travaux de terrassement pour son installation.

Validation de la commande de tables, chaises et bancs supplémentaires pour les salles des fêtes.

Présentation de la nouvelle organisation du personnel pour pallier au départ d'un agent en retraite au 01/09/2017 et un départ à venir au 01/01/2018.

Recensement de la population : Mmes Agnès JOFFRE sur Flagnac, et Sophie LACROIX sur Agnac, passeront vous rendre visite du 18 janvier au 17 février 2018.

Proposition de repas de fin d'année en lieu et place du colis de fin d'année non retenue.

Informations diverses :

Le Président du CAVA informe les élus qu'il ne sera pas procédé aux illuminations de Noël du village d'Agnac pour cause de non-conformité des raccordements électriques sur l'éclairage public.

Problème de stationnement sur la Place du Fort à Agnac abordé.

Cérémonie de commémoration le 11 novembre à 11h30 à Flagnac.

Vœux de la municipalité à la salle d'animation d'Agnac le dimanche 7 janvier à 11h30.